VOTRE JOURNAL D'INFORMATION VILLETTOIS

OCTOBRE 2019

ÉDITO

Bernard LOUIS

Maire de
Villette-de-Vienne

Chères Villettoises, chers Villettois,

Depuis le 1er janvier 2019, l'utilisation des produits phytosanitaires chimiques est interdite.

La conséquence est la pousse désordonnée des bonnes et mauvaises herbes. Les services techniques de toutes les communes ne peuvent pallier à cette prolifération anarchique. Nous avons oublié qu'au regard de la loi chaque habitant est responsable de l'entretien de la portion de voie publique qui borde sa propriété.

Ainsi, si chacun d'entre nous "balaie devant sa porte" et arrache les végétaux inopportuns, le charme de notre village s'en trouvera encore amélioré.

Bonne lecture à tous

> VIE COMMUNALE

Travaux chemin de l'Oie

Le chemin de l'Oie est en travaux depuis quelques mois. Les différents réseaux ont été enfouis : électricité, téléphone et installation de l'éclairage LED sur les lampadaires.

D'autre part, un nouveau transformateur a été installé. Celui-ci a pour but de limiter les micro-coupure devenus trop fréquentes sur la commune.

Un été mouvementé au village

Malheureusement ces derniers mois, plusieurs incivilités sont à déplorer :

- dépôts sauvages de déchets,
- projections de peinture à divers endroits de la commune,
- vitres brisées à l'église et au dojo.

Et pour finir, le vol des deux camions municipaux !

La plupart des fauteurs a été identifiée et certains ont déjà eu affaire à la gendarmerie.

La préservation de notre village relève d'un devoir citoyen qui incombe à chacun d'entre nous. La municipalité émet le souhait que ces incivilités ne se reproduisent pas.

Travaux de sécurisation au chemin des Vignes

Ceux qui fréquentent régulièrement le chemin des Vignes le savent : la sortie pour rejoindre la route de Marennes, est dangereuse et offre peu de visibilité.

Pour limiter les risques de collision et faciliter l'insertion sur la route départementale, des travaux d'enrochement ont été réalisés par le conseil départemental. Ils ont permis de faire reculer l'avancée de terre, offrant ainsi plus de visibilité aux automobilistes.

> EDUCATION

Le CME au Sénat (Conseil Municipal d'Enfants)

Les jeunes élus et leurs accompagnateurs se sont levés tôt ce mercredi 5 juin 2019 pour se rendre au palais du Luxenbourg, sur l'invitation de Monsieur Michel Savin, sénateur de l'Isère.

Après une visite guidée et quelques échanges avec les sénateurs isérois, le groupe a déjeuné dans un bistrot typiquement parisien. L'après midi a été consacré à une balade en bâteau-mouche, un peu gâchée par la pluie.

> VIE INTERCOMMUNALE

Piscine : les travaux ont débuté

Après l'incendie de juin 2016, dévastant la salle de remise en forme de la piscine intercommunale, les travaux de reconstruction ont démarré. Il s'agit, dans un premier temps, de "monter les murs" sans aménagement intérieur poussé. Un projet d'installations dédiées aux tout petits existe mais la question du financement est à clarifier.

EN BREF

Rentrée scolaire 2019-2020

Le 2 septembre dernier, les petits écoliers villettois ont repris le chemin de l'école pour une nouvelle rentrée des classes, ou une toute première pour certains. Ils sont 225 à avoir rejoint les bancs de l'école du Verger. L'équipe enseignante compte quelques changements. Nous souhaitons une belle et enrichissante année scolaire aux petits villettois.

Ateliers des services techniques

La fin des travaux approche. Le gros oeuvre est désormais terminé et les derniers artisans s'attèllent à finaliser l'intérieur du bâtiment. Courant novembre, les clés devraient être remises à la mairie, permettant ainsi aux agents communaux d'intégrer enfin leurs ateliers tant attendus.

Domaine des Poiriers

Vous l'aurez sans doute remarqué en passant au village, les travaux de construction du domaine des Poiriers ont débuté cet été. Le début du chantier a donné une toute autre image à notre village avec la destruction du mur qui faisait face à la mairie. A terme, ce sont 56 logements qui verront le jour.

BILAN DE

La fin du mandat 2014-2020 approche à grands pas. Voilà bientôt 6 ans que vous nous avez accordé votre confiance pour assurer la gestion de notre commune. Il est donc l'heure du bilan. Voici un récapitulatif des projets menés durant ces 6 années.

PROJETS RÉALISÉS

VIE COMMUNALE

- Instauration du stationnement en marche arrière aux abords de l'école et de la mairie
- Mise en place d'un accueil annuel des nouveaux arrivants
- Installation de boîtes à livre enfants et adultes au village
- Installation de bacs collecteurs de bouchons plastiques près des bennes de recyclage
- Réalisation du Plan Local d'Urbanisme
- Acquisition de 10 caveaux au cimetière
- Réfection du mur du cimetière
- Aménagement et gestion de la forêt communale
- Refonte du site internet de la commune
- Déplacement du relais téléphonique du Salin
- Installation d'un radar pédagogique mobile au village
- Remplacement des chaudières de la salle Roger Chenavier et de l'Eglise
- Mise en place des temps d'activité périscolaires pour les écoliers villettois
- Aménagement de vestiaires à la cantine de l'école
- Installation d'une barrière pour la pose de signalétique au rond point
- Construction du préau de l'école du Verger
- Climatisation de 2 classes de l'école du Verger
- Construction du bâtiment des services techniques
- Acquisition de l'égang communal

AMENAGEMENT - VOIRIE

- Aménagement de l'entrée du village côté Dauphines avec l'installation d'une poire sculptée en inox
- Aménagement du sens giratoire en face de la déchetterie sur le thème du recyclage
- Création de sens uniques chemin des Abeilles et rue de l'Eglise
- Réhabilitation des voiries communales
- Remise en état et accessibilité chemin Favard
- Remplacement des lampadaires par des éclairages LED
-

MANDAT

- Aménagement paysager des abords de la mairie
- Réalisation de travaux de sécurité avec les plateformes, ralentisseurs et bandes rugueuses
- Installation de feux tricolores chemin des vernettes

VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE

- Accueil d'un cabaret
- Soutien matériel et accueil de l'opération "l'opéra pour tous"
- Promotion de la fête de la musique
- Prêt de la salle Roger Chenavier pour des représentations théâtrales
- Organisation du festival de l'humour
- Accueil annuel d'un ciné été
- Accueil des conférences UPOP
- Accueil Caranvan'Jazz

PROJETS EN PARTENARIAT

- Mise en place d'une aire de co-voiturage et gestion de l'informatique à l'école du Verger
  ==> avec Vienne Condrieu Agglomération
- Aménagement du chemin des Vignes
  ==> avec le conseil départemental de l'Isère
- Accessibilité des bâtiments communaux
  ==> avec le conseil départemental de l'Isère et l'Etat
- Reconstruction du château d'eau
  ==> avec le Syndicat Intercommunal des Eaux

POINTS À CONFORTER

- Lutte contre les dépôts sauvages
- Développement des modes doux
- Devenir de la maison Tochon

Apidae-Event : l'outil pratique pour donner de la visibilité à vos évènements

L'Office de tourisme de Vienne s'est doté d'un outil pratique pour gérer son agenda touristique.

Vous organisez des événements sportifs, des visites guidées, dégustations de vins, jeux de pistes, ou tout autre activité susceptible d'intéresser les habitants et touristes de Vienne Condrieu Agglomération ?

Vous êtes une association, un prestataire d'activités ou un socio-professionnel et vous souhaitez relayer ces événements sur les supports de l'Office de Tourisme ?

Rien de plus simple, il vous suffit de remplir le formulaire accessible sur le site de l'Office de tourisme : www.vienne-condrieu.com.

Une fois toutes les informations pratiques renseignées, vous pourrez joindre un visuel pour rendre votre manifestation visible et incontournable. Vous pouvez enregistrer vos évènements le saisir le plus tôt possible, pour mieux le valoriser.

Une fois le formulaire rempli, l'Office de Tourisme valide le contenu. Si les informations sont complètes, l'événement remonte sur le site internet de l'office, dans la rubrique "Tous les événements" ou "Vie locale" en fonction de la portée. Il est également valorisé dans les différents supports de communication et par les conseillers en séjour des 3 points d'accueil touristique (Vienne, Condrieu et Saint-Romain-en-Gal).

Si vous avez oublié une information ou que votre événement a été modifié, il n'est pas nécessaire de re-remplir tout le questionnaire, contactez simplement l'Office de tourisme par mail.

Pour toute question, contactez l'Office de tourisme par mail ou téléphone :

- 04 74 53 70 10
- contact@vienne-condrieu.com

Travaux chemin de la forêt

Une rénovation s'imposait sur ce chemin forestier. Les fossés trop profonds à cause de l'érosion devenaient dangereux lors de croisement de véhicules. Ils ont donc été comblés par des galets, ce qui évite l'érosion sans empêcher l'écoulement de l'eau.

Un revêtement bitume a été effectué sécurisant ainsi la circulation.

L'VA transport à la demande : comment ça marche

Tous les habitants des communes de l'Agglo peuvent bénéficier du transport à la demande.

Qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'un transport de proximité qui permet aux usagers (à l'exception des scolaires dans le cadre de leurs déplacements domicile/établissement scolaire) de se déplacer avec une prise en charge à l'arrêt le plus proche de leur domicile. Le transport à la demande permet aux usagers de se rendre à Vienne.

Comment ça marche ?

C'est très simple.

En 1, il suffit de préparer son trajet à l'aide de la fiche horaire de la ligne souhaitée en choisissant l'arrêt et l'horaire et la destination.

Toutes les fiches horaires du transport à la demande sont disponibles en mairie et à l'Agglo mais aussi sur le site internet de Vienne Condrieu Agglomération.

En 2, il suffit de réserver : appelez le 0810 414 909 ou par mail à lvasurdemande@ratpdev.com au plus tard la veille avant 17h.

En 3, se présenter à l'arrêt choisi 5 minutes avant l'heure.

En 4, payer son titre de transport qui s'élève à 1,20 €

Retrouvez les fiches horaires sur www.vienne-condrieu-agglomeration.f

Pour en savoir plus : Direction des transports de Vienne Condrieu Agglomération

- 04 74 78 78 89
- transports@vienne-condrieu-agglomeration.fr
- www.vienne-condrieu-agglomeration.fr

EN BREF

Nettoyage du village

A l'initiative du CME (Conseil Municipal d'Enfants), grands et petits se sont retrouvés le 25 mai pour une nouvelle opération de nettoyage des rues du village.

Ludomobile

La ludomobile fait sa rentrée. C'est reparti pour une nouvelle année à sillonner les routes de l'agglo pour aller à la rencontre de nos petites têtes blondes.

La ludomobile fera des haltes plusieurs lundis dans l'année.

Retrouvez le programme de l'itinérance, les horaires et toutes les infos pratiques sur : www.ludothequemjcvienne.fr

Le saviez-vous ?

Régulièrement l'offre de soins s'étoffe à Villette : en plus du cabinet médical, le village compte un cabinet dentaire, des ostéopathes, une réflexologue et depuis début septembre : une orthophoniste. Retrouvez leurs coordonnées sur le site de la mairie : https://www.villettedevienne.fr/vie-localeassociative/services-et-commerces/

Ciné été

Vous avez été nombreux à répondre présents pour la projection ciné été le 9 août dernier.

Cette année, c'est le film "Chamboultout" qui a été diffusé. La projection devait se tenir sur la place de la Poste mais la météo était incertaine ce jour là, a obligé les organisateurs à se replier dans la salle Roger Chenavier. Pas de quoi décourager les adeptes de cinéma puisque la salle était comble !

AGENDA - salle Roger Chenavier

- Karaoké - Sou des écoles - 2 novembre à 18h30
- Matinée andouillette - 10 novembre
- Commémoration - 11 novembre
- Loto - Sou des écoles - 17 novembre à 14h
- Soirée dansante - K'danse passion - 23 novembre à 19h30
- Inauguration des ateliers des services techniques - 29 novembre à 17h30
- Théâtre - Compagnie Bruine Rouge joue Feydeau - 29 novembre à 20h30
- Concours de coinche - Amicale boules - 30 novembre à 15h
- Marché de Noël - Villette en fête - 8 décembre à 18h30
- Cérémonie des voeux aux habitants - 7 janvier à 18h30
- Banquet - Saint-Vincent - 19 janvier à 12h
- Matinée moules frites - Sou des écoles - 26 janvier
- Matinée boudins - ACCA chasse - 2 février
- Opéra à Vienne - Contrast - 7 et 8 février

Bulletin municipal de Villette-de-Vienne - Octobre 2019
Directeur de la publication : Bernard Louis
Rédacteurs : Isabelle Depreux, Émilie Buthion, Éliane Lafaye, Véronique Grillet
Création et mise en page : Émilie Buthion
Impression : Buroset
Crédit photos : mairie de Villette-de-Vienne - designed by freepik

Tirage en 800 exemplaires